

République du Sénégal

Un Peuple – un But – une Foi

Région de Matam

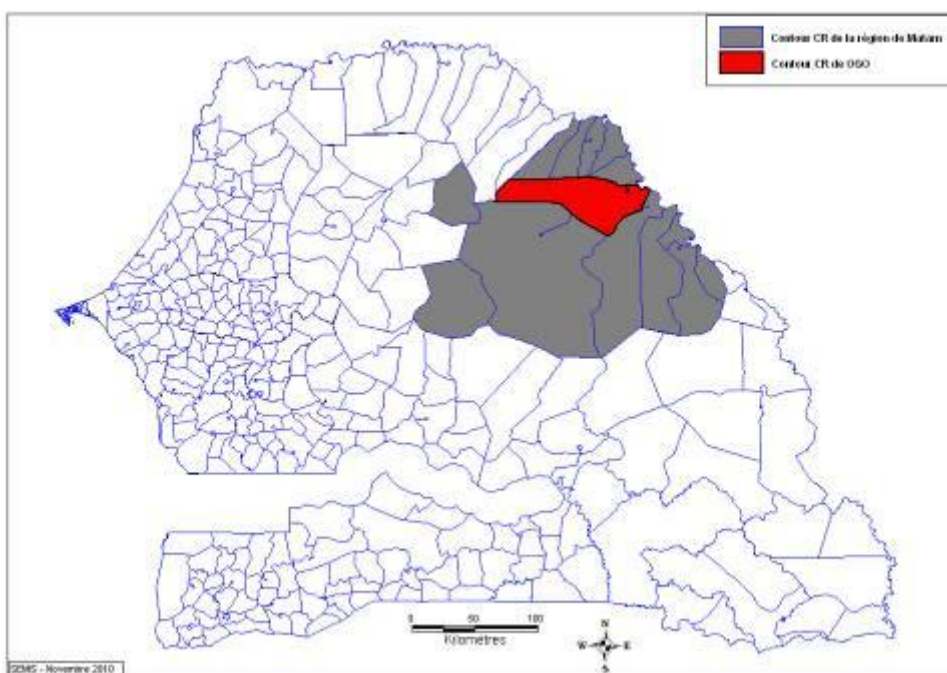
Département de Matam

Arrondissement de Ogo

Communauté Rurale de Ogo

**DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE RURALE
PEPAM**

Sous-programme PEPAM IDA



PLHA

Communauté Rurale de Ogo

Version Provisoire : août 11



Réalisé par SEMIS

Sommaire

FICHE DE SYNTHÈSE PLHA.....	1
PARTIE A – PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ RURALE	3
I. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	4
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE	4
1.2 LOCALITÉS	4
1.3 POPULATIONS	6
1.4 CHEPTEL	6
II. INFRASTRUCTURES DE BASE	7
2.1 ÉDUCATION.....	7
2.2 SANTÉ	7
2.3 ÉLECTRICITÉ	8
2.4 COMMUNICATION	8
PARTIE B – BILAN D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT	9
I. ACCÈS À L'EAU POTABLE	10
1.1 RESSOURCES EN EAU	10
1.1.1 <i>Eaux de surface</i>	10
1.1.2 <i>Eaux souterraines</i>	10
1.2 SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	10
1.3 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES.....	11
1.3.1 <i>Taux d'accès</i>	11
1.3.2 <i>Bilan EPE</i>	11
1.3.3 <i>Taux de desserte</i>	12
1.4 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES PRODUCTIFS ET BESOINS COMMUNAUTAIRES	12
1.4.1 <i>Cheptel</i>	12
1.4.2 <i>Infrastructures scolaires</i>	12
1.4.3 <i>Infrastructures de santé</i>	12
1.4.4 <i>Marchés</i>	12
1.4.5 <i>Lieux de culte</i>	12
1.4.6 <i>Autres infrastructures communautaires</i>	13
1.4.7 <i>Conclusions sur l'accès à l'eau potable</i>	13
II. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT	13
2.1 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT DES INFRASTRUCTURES DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	13
2.1.1 <i>Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base</i>	13
2.1.2 <i>Accès à l'assainissement des services sociaux de base</i>	13
2.2 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL.....	14
2.2.1 <i>Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel</i>	14
2.2.2 <i>Accès à l'assainissement des ménages</i>	14
2.3 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT	15
PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL	16
I. OBJECTIFS POUR 2015.....	17
1.1 EAU POTABLE	17
1.2 ASSAINISSEMENT	17
II. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015	17

2.1	EAU POTABLE	17
2.2	ASSAINISSEMENT	17
III.	COMPOSANTES DU PLHA	18
3.1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	18
3.1.1	<i>La construction de nouvelles adductions.....</i>	18
3.1.2	<i>L'extension d'adductions d'eau existantes.....</i>	18
3.1.3	<i>Le renforcement de la desserte en eau des AEMV existantes.....</i>	18
3.2	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT	19
3.3	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	19
3.3.1	<i>IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable.....</i>	19
3.3.2	<i>"IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement"</i>	20
3.3.3	<i>"Etudes et activités spécifiques".....</i>	20
IV.	COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT	20
4.1	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE"	20
4.2	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT"	21
4.3	COMPOSANTE "MESURES D'ACCOMPAGNEMENT"	21
4.4	RECAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT	21
	PARTIE D – PLAN D'ACTION TRIENNAL	23
I.	OPERATIONS EN COURS.....	24
1.1	PROJET EN COURS D'EXECUTION	24
1.2	PROJET FINANCE EN ATTENTE DE DEMARRAGE	24
1.3	PROJETS EN PROSPECTION.....	24
II.	OPERATIONS PRIORITAIRES	24
2.1	EAU POTABLE	24
2.2	ASSAINISSEMENT	24
	ANNEXES.....	25

Liste des abréviations

AB	Abreuvoir
AEV	(Système d') adduction d'eau villageois
AEMV	(Système d') adduction d'eau multi-villages
AEP	Approvisionnement en eau potable
APS	Avant-projet sommaire
ARD	Agence régionale de développement
ASFOR	Association des usagers de forage
BALP	Bac à laver puisard
BC	Branchement communautaire (à l'eau potable)
BE	Bureau d'études
BF	Borne-fontaine
BJ	Bac de jardin
BP	Branchement particulier
BPF	Brigade des puits et forages
CPJ	Capacité de production journalière (d'un système d'exhaure, en m3/jour)
CR	Communauté rurale
EAB	Equivalent abreuvoir
E&C	(Services d') études techniques et contrôle
EPE	Equivalent point d'eau
EPI	Electropompe immergée
F&T	Fournitures et travaux
FV	Forage villageois (équipé d'une PMH)
GE	Groupe électrogène
I&D	(Provisions pour) imprévus et divers
IEC	Information – éducation – communication
BT	(Réseau électrique) basse tension
LFE	Latrines à fosse étanche
LFV	Latrines à fosse ventilée
LMT	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
LTR	Latrines traditionnelles
MTH	Moteur thermique
ONG	Organisation non gouvernementale
PAV	Pompe d'exhaure à axe vertical
PEM	Point d'eau moderne pour l'accès à l'eau potable (= BF, BP, PO, PM ou FV)
PM	Puits moderne protégé, avec ou sans PMH
PMH	Pompe à motricité humaine
PO	Potence à charrettes
RAD	Recensement administratif
SAED	Société d'aménagement et d'études du Delta
SIG	Système d'information géographique
TCM	Toilettes à chasse manuelle
UBT	Unité de bétail tropical

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition de la Population par localité	5
Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR	6
Tableau 3: Population estimée	6
Tableau 4: Estimation du cheptel	7
Tableau 5 : Indicateur des Normes OMS	7
Tableau 6 : Taux d'accès	11
Tableau 7: Taux d'accès à l'eau.....	11
Tableau 8: Population non desservie et besoins en EPE	12
Tableau 9 : Points d'eau dans les infrastructures scolaires	12
Tableau 10 : Points d'eau dans les autres infrastructures communautaires.....	13
Tableau 11 : Assainissement dans les infrastructures communautaires	13
Tableau 12 : Inventaire des latrines des concessions	14
Tableau 13 : Taux d'accès à l'assainissement des ménages	14
Tableau 14 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable.....	20
Tableau 15 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement	21
Tableau 16: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement	21
Tableau 17 : Récapitulatif du financement du PLHA.....	22

Liste des figures

Figure 1: Carte de situation de la CR	4
---------------------------------------------	---

FICHE DE SYNTHÈSE PLHA

Fiche de synthèse

Communauté Rurale	OGO		
Données de base	<p>Population</p> <ul style="list-style-type: none"> • Population 2011: 56 391 (estimation) • Taux de croissance: 3,40% (moyenne départementale composante rurale -RGPH III) • Population 2015: 64 480 (projection) <p>Taux d'accès à l'eau potable en 2011</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accès à l'eau potable: 95% (Moyenne nationale 73,6% en 2009) • Taux de desserte en eau potable: 50% • Taux d'accès assainissement (ménages): 34,9% (PLHA 2011) • Taux d'accès assainissement (inf.santé,éduc...): 52% (PLHA 2011) 		
Objectifs	<p>Objectifs globaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des objectifs du PLD • Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR <p>Objectifs spécifiques pour 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accès à l'eau potable 98% (minimum) • Taux d'accès assainissement (ménages) 67,5% (minimum) • Taux accès assainissement (infr. Educ, Santé) 100% (minimum) 		
Résultats à atteindre en 2015	<ul style="list-style-type: none"> + 18085 personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum) + 22388 personnes avec accès adéquat à l'assainissement (minimum) + 15 infrastructures avec assainissement adéquat 		
Composantes et activités	<p>1. Développement des infrastructures d'eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Densification de 22 adductions d'eau existantes • Remise en état et renforcement de 0 adduction d'eau existante • Extension de 5 adductions d'eau existantes • Construction de 1 adduction d'eau multivillages • Construction de 0 adductions d'eau villageoises • Construction de 0 PM protégés/forages équipés de PMH • Etudes d'exécution et contrôle des travaux <p>2. Développement des infrastructures d'assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de 2460 systèmes d'assainissement individuels • Construction de 15 édicules publics • Réhabilitation 0 édicules publics existants de • Construction de compartiment/séparations pour 0 édicules publics • Etudes d'exécution et contrôle des travaux <p>3. Mesures d'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable • IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement • Etudes et activités spécifiques 		
Coût et plan de financement	<p>Coût du programme (millions FCFA HT): 1 696 922 704 dont</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures d'eau potable: 750 415 325 44% • Infrastructures d'assainissement: 779 703 744 46% • Mesures d'accompagnement: 166 803 635 10% <p>Plan de financement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communauté rurale et populations: 116 901 322 7% • Partenaires au développement: 1 580 021 381 93% 		

PARTIE A – PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

I. CARACTERISTIQUES GENERALES

1.1 Situation géographique

La communauté rurale d'Ogo est située dans l'arrondissement du même nom, département de Matam, région de Matam. Elle couvre une superficie de 2685,6 km² représentant 70 % de la superficie de l'arrondissement d'Ogo et 46% du département. Elle compte une population de 54 537 habitants soit une densité d'environ 20 habitants au Km².

Elle est limitée :

- au Nord par les CR de Oréfondé, Agnam-Civol, Dabia, Bokidiawe, Nabadji-Civol ;
- au Nord-est par la République Islamique de Mauritanie ;
- au Sud-Est et à l'Est par la Communauté rurale d'Ouro Sidy ;
- au Sud par la CR de Oudalaye (département de Ranérou Ferlo) ;
- au Nord-Ouest par les CR de Louguéré Thiolly (département de Ranérou-Ferlo) et Galloya-Toucouleur (département de Podor).

Le fleuve Sénégal borde la CR sur 15 km environ au nord.

La carte suivante indique la position de la CR dans la région de Matam et celle-ci par rapport à l'étendue du territoire national.

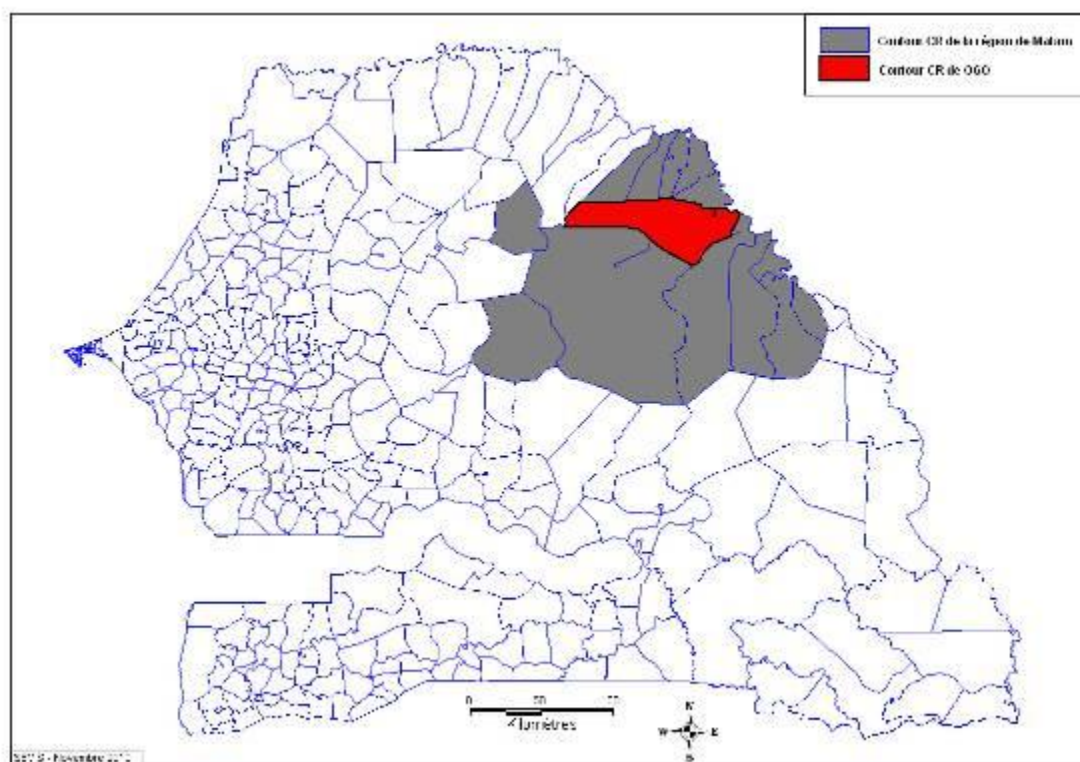


Figure 1: Carte de situation de la CR

1.2 Localités

La communauté rurale de Ogo regroupe trente quatre (34) villages officiels mais les données d'inventaire font état de 44 localités dont 9 hameaux. A préciser que cette liste de localité ne sera précisée que lors des travaux de restitution des données collectées. La liste des 44 localités avec les estimations de population de 2011 et 2015, issues de la base PEPAM de 2004, est donnée dans le tableau ci-après.

N°	Villages centres	Hameaux	Population 2011	Population 2015
1	Bélineaba mbaila		2542	2906
2	Danthiady		5836	6671
3	Dendoudy		803	919
4	Diandoly bambara		665	761
5	Diandoly toucouleur		1434	1640
6		<i>Diandoly toucouleur/Beli Diallo</i>		
7		<i>Diandoly toucouleur/Beli Thiouwi</i>		
8		<i>Diandoly toucouleur/Thiewe</i>		
9	Faboly		146	167
10		<i>Faboly/Wouro Hamady</i>		
11	Galloyabe toucouleur		1434	1640
12	Ganabalol		733	839
13		<i>Ganabalol/WOUREL HAMADY</i>		
14	Garly		1173	1341
15	Gourel dow		682	781
16	Hamarabe		1344	1537
17	Hombo		2757	3152
18	Lewe ngenar		973	1113
19	Loumbol alouki		673	770
20	Mbelogne		189	217
21	Ogo		9750	11145
22		<i>Ogo/medina</i>		
23		<i>Ogo/Belly Thiouwy</i>		
24		<i>Ogo/Founebe</i>		
25		<i>Ogo/Halaibe</i>		
26	Sinthiou garba coliyabe		5196	5940
27	Sinthiou garba coliyabe/Madina Fass			
28	Sinthiou garba falbe		2717	3107
29	Sinthiou garba ganky		3718	4251
30	Sinthiou lambe		264	302
31	Thiambe		2634	3011
32	Thiancone boguel		2108	2411
33	Thiancone hiraye		2578	2947
34	Thiancone mody maka		329	376
35	Wassacode mbaila		1176	1344
36	Wassacode thioutincobe		1039	1188
37	Wouro aly obosse		858	982
38	Dikanabé		335	383
39	Irancope (gourel Boubo)		317	363
40	Lambago		979	1120
41	Loumbol Amar		682	780
42	Ouro Ali Ndioulori		38	44
43	Ouro Galorou		95	109
44	Oro Ngadiary		195	223
Communauté rurale			56391	64480

Tableau 1: Répartition de la Population par localité

Source : Base de données PEPAM 2004

Avec une projection en 2010 des données issues de la base de données du PEPAM de 2004 par application du taux de croissance annuel du RPGH III estimé à 3,4%, le tableau suivant donne la répartition des villages selon les classes de population.

Classe de population	1	2	3	Total
Valeur	Pop > 1000	500 < pop < 1000	< 500 ou nc	
Nombre de localités	16	9	19	44
Population en 2011	47435	7049	1907	56391
Population H 2015	56 464	5 832	2 184	64480
% population totale	84%	13%	3%	100%
% nb. localités	36%	20%	43%	100%

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR

Parmi les 34 villages que compte la CR de Ogo, on dénombre seize (16) localités de plus de 1000 habitants. Dans cette catégorie de villages de plus de 100 habitants, on dénombre trois (3) centres dont la population est supérieure à 5000 habitants. Le village de Ogo chef lieu de la CR, est le plus peuplé avec une population estimée à près de 10000 habitants.

En 2015, la proportion de localités de plus de 1000 habitants évoluera légèrement, passant de 16 localités en 2010 à 18 et regroupera 88% de la population. Au même moment, les localités de moins de 500 habitants et/ou hameaux dont la population n'est pas maîtrisée, resteront constantes soit 43% des villages.

1.3 Populations

Les résultats du RGPH III donnent un taux d'accroissement naturel de 3,4% par an pour la composante rurale du département de Matam et une moyenne de 9,1 personnes par ménage.

Sur cette base, la population 2011 est estimée à 56391 personnes et devrait atteindre 64 480 personnes en 2015. (cf. Tableau III ci-après).

Population estimée en 2010 et 2015		Taux Ac. Nat: 3,40%	
Population	Base PEPAM 2004	Estimation 2011	Estimation 2015
Population de la CR	44 624	56 391	64 480
Ménages de la CR	4904	6197	7086

Tableau 3: Population estimée

La répartition par groupe ethnique de la population montre une prédominance des Toucouleurs qui représentent 60% de la population, les peulhs 30%, les soninkés 6% et 4% pour les autres ethnies minoritaire (Ouolof, sérère etc.). La population est majoritairement musulmane.

1.4 Cheptel

La CR possède un potentiel pastoral considérable qui lui confère une vocation de zone d'élevage par excellence. Ce cheptel est réparti dans tout le territoire communautaire au niveau des trois zones écologiques :

Le Waalo qui est une zone à vocation agricole dominante où l'on peut pratiquer l'intégration agriculture / élevage, a un potentiel assez considérable en sous produits agricoles, ce qui en fait une zone propice à l'intensification des productions animales.

La zone intermédiaire, à pâturages précaires mais aussi à forte densité humaine constitue la zone tampon entre le Waalo et le Diery. On y compte de grands propriétaires de bétail.

Le Diéry est la zone des grands espaces riches en pâturage herbacé et aérien. Cette zone faiblement peuplée constitue la zone d'élevage extensif mais aussi la zone de refuge du bétail pendant la saison sèche. Près de 80% des habitants de zone pratique l'élevage.

L'élevage est de type extensif traditionnel le cheptel composé principalement de bovin ovins et caprins est constitué de grands troupeaux parce que basé sur la recherche du plus grand nombre

de têtes. Les ânes et les chevaux qui constituent les animaux de trait ont des effectifs très limités. Le cheptel estimé à 80 515 têtes selon le PLD, soit un équivalent d'unité de bétail tropical en 2010 de **42 295 UBT**.

Avec un taux de croissance annuel de 2,9% pour les gros ruminants (Bovin, équin et asin), de 1,15% pour les ovins et de 3,6% pour les caprins, la situation se présente comme suit selon les espèces (cf. tableau 4).

Espèces	Effectif 2002	Estimation 2010	Equivalence UBT
Bovin	25 000	31 424	31 424
Ovin	35 000	38 353	3 835
Caprin	15 000	19 905	1 990
Equin	2 500	3 142	3 142
Asin	3 000	3 771	1 885
Camelin	15	19	19
Total	80 515	96 614	42 295

Tableau 4: Estimation du cheptel

Sources : PLD de la CR

II. INFRASTRUCTURES DE BASE

2.1 Education

Le diagnostic du PLD de la CR de Ogo dénombre 16 infrastructures scolaires. Les écoles de Danthiady, Galoyabé, Diandioly, Ogo, Sinthiou Garba sont celles qui disposent d'un cycle complet. Une école franco arabe est aussi recensée dans la CR.

2.2 Santé

La communauté rurale de Ogo, toute zone confondue, demeure mal desservie en infrastructures de santé. Cette situation est peut être liée à sa proximité avec Matam (13 km de Ogo) et Ourosogui (7 km de Ogo) qui abritent respectivement un centre de santé et un hôpital. Elle dispose de six **(6) postes de Santé** dont 2 en construction et de trois **(3) cases de santé** (Wassacodé, Dendoudy et Diandioli)

Le personnel se compose de 2 infirmiers chefs de poste secondés dans leurs tâches par deux aides pharmaciens et deux matrones, faute de sages femmes. A cela s'ajoute des auxiliaires soit trois agents de santé communautaires.

Le tableau suivant montre les normes de l'OMS.

Tableau 5 : Indicateur des Normes OMS

Indicateur	Normes OMS	Valeurs pour la CR
Poste de santé	1 pour 10 000 hbts.	1 pour 28196 hbts.
Centre de santé	1 pour 50 000 hbts.	-
Hôpital	1 pour 150 000 hbts.	-
Médecin	1 pour 5000 à 10000 hbts.	-
Infirmier	1 pour 300 hbts.	1 pour 28196 hbts
Sage femme	1 pour 300 femmes en âge de reproduction	-

En considérant les postes de santé et l'infirmier chef de poste les ratios obtenus s'établissent comme suit :

- 1 poste de santé pour 28196 habitants : largement inférieur aux normes de l'OMS,
- 1 infirmier pour 28196 habitants : largement en deca des normes.

Ces ratios sont largement supérieurs à ceux obtenus à l'échelle du pays, qui s'établissaient comme suit en 1999 :

- 1 poste de santé pour 11500 habitants.

- 1 infirmier pour 8700 habitants.

2.3 Electricité

Pour l'électricité, les gros villages situés sur la RN2 (Ogo, Sinthiou Garba, Diandioly et Thiambé) sont alimentés à partir du réseau de la Senelec. Certains villages du Diéry (Danthiady, Thiancone Hiray, Hombo, Hamarabé, Galayabé, Wassacodé) sont alimentés à partir du solaire dans le cadre de l'électrification rurale par l'ASER.

L'énergie solaire est aussi présente dans un nombre de villages limités, comme source d'énergie pour l'éclairage et l'audio visuel (télévision, radio, etc.). Il faut cependant signaler que cette source d'énergie n'est accessible qu'à de rares privilégiés dont une majorité d'émigrés.

2.4 Communication

La CR de OGO est traversée par un tronçon de la RN2 (St-Louis – Bakel) sur une longueur de 17 km goudronnée. Seuls les villages situés le long de cette route peuvent accéder au chef lieu de la CR, de l'arrondissement et du département, sans difficultés et en toute saison.

La route RN3 : (Linguère-Matam) non goudronnée dessert les villages situés sur cet axe. L'absence d'entretien rend ce tronçon presque impraticable en période d'hivernage.

La RN7, aussi non goudronnée, traverse la CR sur 36 km. Elle est utilisée par les camions pour rallier Tambacounda et la partie sud du pays.

Ce réseau sus indiqué est complété par une piste de 12 km (la régionale 42) qui longe le Fleuve Sénégal et dont la construction programmée par la SAED contribuerait à désenclaver le Dandé Mayo. D'autres sentiers qui relient les localités entre elles ont été répertoriés.

Certains villages de la CR restent très enclavés en hivernage à cause de la présence des vallées et la nature des sols qui rendent les voies de communication impraticables durant presque toute la période. Les véhicules de transport en commun quittent rarement l'axe du goudron surtout en hivernage.

Le transport fluvial est peu développé même si les populations du Dandé maayo utilisent ce moyen pendant l'hivernage.

Pour les télécommunications, la CR de OGO est très mal doté, sur les 36 établissements humains seuls 5 villages sont desservis par le téléphone fixe et on y dénombre 9 télés centres privés.

La plupart des localités situées sur la RN2 et le Dandé Maayo sont desservis par le réseau GSM qui est très instable.

PARTIE B – BILAN D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

I. ACCES A L'EAU POTABLE

1.1 Ressources en eau

1.1.1 Eaux de surface

La CR est faiblement doté en eaux de surface permanentes. Le réseau hydrographique est essentiellement constitué par le fleuve Sénégal qui borde la CR au Nord-est sur une distance de 15 kms environ. Depuis la mise en service des barrages de Diama et Manantali, le cours d'eau est permanent sur tout son tracé. Il est à noter la présence de marigots et des ravins ou Thiangols qui charrient des quantités importantes d'eau de pluie vers le fleuve.

Le marigot le plus important est le « Wendu Kanel », à cheval sur les CR de Ogo et Ouro Sidy.

Par ailleurs, les mares et « céanes » jouent un rôle important dans l'abreuvement du bétail et les usages domestiques.

1.1.2 Eaux souterraines

Les eaux souterraines sont contenues dans les nappes phréatiques peu profondes (entre 25 et 100 mètres) et les nappes profondes du Maestrichtien (environ 300 m). Les nappes sont toutes localisées dans les formations hydro géologiques du continental terminal.

1.2 Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et distribution d'eau

Il existe **douze forages** au niveau de la communauté rurale dont trois solaires. Ces équipements dont les débits sont relativement faibles (surtout pour les forages solaires) parviennent difficilement à satisfaire les besoins des populations et du bétail. Il faut noter l'inégale répartition spatiale de ces infrastructures. En effet, 44 % des forages sont implantés dans la zone intermédiaire tandis que le reste (56%) est concentré dans le Diery.

Par ailleurs vingt deux (22) localités dont onze (11) sont desservies à partir de bornes-fontaines grâce à un raccordement au réseau de villages voisins. Le tableau ci-dessous donne la caractérisation sommaire des ouvrages et équipements posés au niveau des forages inventoriés.

AEMV	Desserte		Durée de pompage	Débit	Energie		Pompe		Stockage	
	Population	Villages	H/J		Type	Année	Type	Année	Capacité	Hauteur
Boulinaiba Mbaila	2542	1	7	25	Moteur	1998	PAV	1998	50	15
Danthiady	5836	1	7	30	Secteur	2009	EPI	2009	200	20
Dendoudy	803			En	Panne				200	2
Hamarabé	1344	2	8	30	Groupe	2007	EPI	2007	250	15
Hombo	2757	1	15		Solaire	2005	EPI	2005	50	10
Ogo	9750	1	4		Secteur	2003	EPI	2003	200	20
Sinthiou Garba Falbe	2717	9	14		Secteur	2008	EPI	2008	150	15
Thiancone Boguel	2108	3	10		Groupe	2010	EPI	2010	100	10
Garly	1173	1			Solaire	2008	EPI	2008	50	15
Diandoly Bambara	665	1			Groupe	2008	EPI	2008	25	15
Bely Thiouwi	-	1	5	5	Solaire	2006	EPI	2006	15	15
Diandoly Toucouleur	1434	1	4		Groupe	2009	EPI	2009	20	15

Au total, on recense 114 BF et 22 puits modernes ou hydrauliques. Les puits traditionnels, au nombre de 76 dont 28 non fonctionnels, sont répartis dans 18 villages. La même disparité est

notée dans la répartition de ces infrastructures dans l'espace. En effet la moitié des puits sont concentrés dans les villages de la zone intermédiaire. Les zone Walo et Diery renferment respectivement 29 et 21 % des puits de la CR.

Hormis les puits, les populations utilisent les mares et le fleuve pour satisfaire leur besoin en eau et quelques fois sans traitement préalable. Cette situation entraîne des risques de maladies hydriques.

Dans le Diéry et la zone Kalu, les céanes et mares sont utilisées pour suppléer l'absence d'infrastructures hydrauliques en cas de pannes des forages.

1.3 Accès à l'eau potable pour les usages domestiques

1.3.1 Taux d'accès

Tableau 6 : Taux d'accès

Communauté Rurale	OGO
Code administratif	112230
Population 2011 estimée	56 391
Population 2015 estimée	64 480
Nb. Equivalent points d'eau existant	111
Taux d'accès BF/BP	92%
Taux d'accès PM	3%
Taux d'accès à l'eau	95%
Taux de desserte	50%
Personnes par EPE 2011	508
Taux d'accès 2015	98%

Le taux d'accès à l'eau potable correspond au rapport entre la population des localités disposant d'adduction d'eau et de puits modernes et la population totale actuelle de la Communauté Rurale. Il est de 95% pour la CR de Ogo, dont 92% pour l'accès par BF et BP et 3% pour l'accès par PM.

1.3.2 Bilan EPE

Tableau 7: Taux d'accès à l'eau

Communauté Rurale	OGO
Code administratif	112230
Population 2011 estimée	56 391
Population 2015 estimée	64 480
Nb. Equivalent points d'eau existant	111
Bilan EPE	-104
Personnes par EPE 2011 - moyenne	508
EPE fonctionnels	92
Personnes par EPE fonctionnel en 2011	613
Localités sans EPE	7
Localités avec 0.5 EPE	4
EPE supplémentaires 2011	94
EPE objectif 2015	60

Le bilan en EPE par localité de la CR fait apparaître un déficit de 104 EPE sur l'ensemble de la CR. Avec 111 EPE fonctionnels pour une population estimée à 56391 personnes en 2011, soit 1 EPE pour 508 personnes, le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est à améliorer considérablement par rapport au niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale.

1.3.3 Taux de desserte

Le taux de desserte en eau potable est de 50% pour l'ensemble de la CR. L'écart entre taux de desserte et le taux d'accès estimé à 45 points provient du bilan EPE négatif constaté dans la CR.

Tableau 8: Population non desservie et besoins en EPE

	2011	2015
Population totale CR	56391	64480
Population desservie CR	28311	28311
Population non desservie	28081	36169
Besoins en EPE supplémentaires	94	121
EPE objectifs		60

En 2011, seulement 28311 personnes sont desservies en eau potable, ce qui porte la taille de la population non desservie à 28081 habitants, soit un besoin supplémentaire de 94 EPE. En considérant l'objectif de réduction de la moitié de cette population en 2015, les besoins sont estimés à 60 EPE à réaliser.

1.4 Accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires

1.4.1 Cheptel

La taille totale du cheptel est estimée à 42295 UBT dans la CR, correspondant à 43 EAB dont seulement 21 existants, soit un déficit de 22 abreuvoirs et une couverture de 48%. Cependant, la présence de ressources en eau de surface permet de pallier une partie du déficit en EAB.

1.4.2 Infrastructures scolaires

Tableau 9 : Points d'eau dans les infrastructures scolaires

Localités	Infrastructures	Type	Points d'eau	Fonctionnalité	Année Construction
Faboly/Wouro Hamady	Ecole élémentaire	FPMH	1	En service	2010
Diandoly toucouleur	Ecole élémentaire	PPMH	1	En service	1998

Pour un total de 16 infrastructures scolaires, seules deux sont équipées en points d'eau modernes, soit un taux de desserte de 13%.

1.4.3 Infrastructures de santé

Les infrastructures de santé au nombre de 5 ne disposent d'aucun point d'eau, soit une desserte nulle dans la CR.

1.4.4 Marchés

Aucun marché ne dispose de point d'eau dans la CR, la desserte y est nulle dans la CR.

1.4.5 Lieux de culte

Les lieux de culte ne sont pas alimentés en eau potable dans la CR.

1.4.6 Autres infrastructures communautaires

Tableau 10 : Points d'eau dans les autres infrastructures communautaires

Localités	Infrastructures	Type	Points d'eau	Fonctionnalité	Année Construction
Boulinaiba mbaila/Belinaybe	Autres	BF	1	En service	1996
Thiancone hiraye	Autres	BF	1	En service	2001
Thiambe	Autres	BF	1	En service	2002

1.4.7 Conclusions sur l'accès à l'eau potable

L'approvisionnement en eau potable de la CR présente une situation satisfaisante avec un taux d'accès de 95%, supérieure à la moyenne nationale de l'an 2009 (73,6%) de 21 points. La CR n'a qu'un gap de 5% d'accès à combler

Cependant, le taux de desserte est plus faible et n'est qu'à 50%, soit un écart très considérable de 45 points avec le taux d'accès, tributaire d'un bilan EPE très négatif de 104 unités et d'une répartition géographique peu satisfaisante avec 7 localités sans EPE.

En outre, il faut remarquer que très peu d'infrastructures de la CR disposent de points d'eau. Les taux d'équipement en eau potable sont très faibles ou nuls et se situent respectivement à 0% et 13% pour les infrastructures sanitaires et scolaires. Les lieux de culte et les marchés également ne disposent d'aucun point d'eau.

II. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

2.1 Accès à l'assainissement des infrastructures des services sociaux de base

2.1.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base

Tableau 11 : Assainissement dans les infrastructures communautaires

Infrastructures	Santé	Education	Lieux de culte	Autre	CR
Nombre total	7	16	13	2	36
Edicules existants	3	14	13	2	32
Edicules adéquats	3	5	11	2	21
Taux d'équipement	43%	88%	100%	100%	89%
Taux d'équipement adéquat	43%	31%	85%	100%	58%

2.1.2 Accès à l'assainissement des services sociaux de base

Parmi les 36 infrastructures que compte la CR, 32 disposent d'édicules, ce qui représente un taux d'équipement de 89%. Par contre, le taux d'équipement adéquat est plus faible avec 58%, soit un écart de 31%.

Par catégorie, le taux d'équipement est plus faible pour les infrastructures sanitaires avec seulement 43%, même si tous les édicules installés sont adéquats. Pour l'éducation, le taux d'équipement est assez satisfaisant, cependant les installations ne sont pas adéquates avec seulement la moitié des édicules conformes (31%).

Dans les deux secteurs, l'équipement en édicules des infrastructures doit faire l'objet d'efforts remarquables afin de rendre convenable leurs services.

2.2 Accès à l'assainissement individuel

2.2.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel

Les enquêtes ménages dans les villages d'Ogo ont porté sur un échantillon de 59 concessions regroupant 166 ménages et ont concerné 21 localités bien réparties dans la CR. Elles font état de 52 concessions avec latrine soit 88% et 7 sans latrine soit 12% des concessions.

Les résultats d'inventaire de la typologie des latrines sont donnés par le tableau suivant :

Type de Latrines	Nombre	% existence
Latrine traditionnelle	24	29%
Latrine VIP	18	22%
Latrine TCM	21	26%
Latrine Sanplast	0	0%
Latrine Fosse Septique	19	23%
Autres Latrines	0	0%
Total	82	100%

Tableau 12 : Inventaire des latrines des concessions

Il apparaît que 71% des latrines recensées durant l'enquête sont constituées d'ouvrages d'assainissement de qualité représentés par les fosses septiques, les latrines toilettes à chasse manuelle et les latrines ventilées. Par contre 29% des concessions avec ouvrages d'assainissement sont équipées de latrines traditionnelles qui sont des ouvrages de fortune inadaptés ne répondant pas aux critères minimum requis d'un système performant.

La défécation à l'air libre et/ou le recours aux ouvrages voisins sont constatés dans 12% des concessions enquêtées, ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement.

Concernant les autres ouvrages d'assainissement, on se rend compte que 90% des concessions disposent de douches, 12% de lavabos/lave-mains et 34% d'urinoirs traditionnels. Aucune concession ne dispose de bac à laver-puisard. Un nombre total de 76 douches, 7 lavabos et 21 urinoirs ont été recensés dans les concessions avec latrines soit en moyenne 1 douche pour 16 personnes, 1 lavabo pour 173 personnes et 1 urinoir traditionnel pour 58 personnes dans la communauté rurale. Ces chiffres ne répondant pas aux normes d'hygiène de qualité méritent d'être corrigés assez rapidement.

L'entretien général des latrines est jugé bon à passable dans 82% des cas recensés et à dans cette même proportion, les superstructures sont dans un état jugé bon ou passable aussi. Cela est d'autant plus avéré que l'évacuation des boues de vidange est respectée par près de la moitié des concessions disposant de latrines et dans la majorité des cas il est fait manuellement avec le recours au système d'enfouissement ou d'épandage libre (44%). Seules 6% des concessions font appel à une citerne pour vidanger.

2.2.2 Accès à l'assainissement des ménages

Le tableau suivant présente l'accès à l'assainissement individuel des populations et ménages enquêtés.

Population totale	1213		
Nombre de concession	59		
Nombre de ménages	166		
Population moyenne par ménage	7,3		
Nombre de latrines adéquates	58	soit en moyenne	1 latrine adéquate pour 21 personnes
Taux accès ménages avec latrines adéquates	34,9%		1 latrine adéquate pour 3 ménages
			1 latrine adéquate pour 1 concession

Tableau 13 : Taux d'accès l'assainissement des ménages

Les ouvrages adéquats sont utilisés par **34,9%** des ménages soit une latrine adéquate pour 21 personnes, 3 ménages et 1 concession. Ce taux d'accès est supérieur à la moyenne nationale de 29% des ménages ruraux enregistrée en 2009 mais demeure inférieur à l'objectif visé dans le cadre du PEPAM qui est de réduire de moitié la population ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement individuel adéquats en 2015 et où l'on devrait atteindre les 63% au niveau national.

La pratique de lavage des mains à l'eau et au savon après usage des latrines n'est pas systématique mais elle est respectée par 59% des usagers. Ce qui laisse présager des risques de santé pour les usagers même si 61% des concessions disposent au moins d'un branchement particulier à l'intérieur de la concession pour faciliter la pratique. Notons cependant que dans 39% des concessions, le point d'eau public le plus proche pour les ménages est distant au moins de 494m.

2.3 Conclusions sur l'accès à l'assainissement

Le niveau d'équipement adéquat en assainissement des infrastructures socio-économiques de la CR à travers la disponibilité d'édicules publics adaptés qui est actuellement estimé à **52%** devra être rapidement amélioré surtout au niveau des établissements scolaires si l'on se réfère aux objectifs du PEPAM qui visent à atteindre un taux de 100%.

Une étude d'identification d'un sous-projet d'assainissement individuel apparaît nécessaire pour évaluer de manière précise la situation de l'accès, la nature de la demande des ménages et les réponses techniques appropriées. Néanmoins les estimations faites sur la base des enquêtes ménages réalisées démontrent que le niveau de l'accès est assez important de l'ordre de **34,9%**, et la défécation à l'air libre (incluant également dans certains cas l'utilisation occasionnelle des ouvrages des voisins) est constatée dans **12%** des concessions enquêtées.

PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

I. OBJECTIFS POUR 2015

1.1 Eau potable

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) au minimum **98%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) **100%** des infrastructures socio-économiques essentielles disposent d'un accès adéquat à l'eau potable.

1.2 Assainissement

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (ii) **34,9%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et (ii) **100%** des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que tous les marchés soient correctement et durablement assainis.

II. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015

2.1 Eau potable

Tous les villages de la CR seront desservis en eau par bornes-fontaines et branchements particuliers ou puits moderne protégé.

La densité des points d'eau modernes passera de 508 à 300 personnes pour 1 EPE. La population non desservie en 2015 est estimée à 36169 personnes. Pour réaliser l'objectif d'accès en 2015, il faut assurer la desserte de 50% de la population non desservie soit **18085** personnes par la construction de 60 EPE sur les 120 EPE qui permettraient d'atteindre une desserte à 100% dans la CR.

2.2 Assainissement

Toutes les infrastructures éducatives ou sanitaires, des lieux de culte ainsi que les marchés permanents et hebdomadaires recensés disposeront d'un édicule public standard, entretenu et fonctionnel.

Les 34,9% de la population desservie en 2011 représentent 19703 personnes. En 2015, cette population non desservie calculée sur la base du taux d'accès actuel sera de 44777 personnes (4921 ménages à raison de 9,1 pers/ménage).

En 2015, au moins 50% des ménages non desservis soient 2460 ménages représentant 22388 personnes disposeront d'un système fonctionnel d'évacuation des excréta et des eaux usées, soit par système autonome de type latrines VIP ou TCM avec BALP, soit par système semi-collectif. Un service de collecte et de traitement des boues de vidange sera proposé aux ménages des localités dont la population sera supérieure à 1000 habitants en 2015, particulièrement les centres ruraux situés le long de l'axe routier.

III. COMPOSANTES DU PLHA

3.1 Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR qui permettrait d'atteindre un accès universel au sein de la communauté rurale comprend 7 projets. Un 8^{ème} projet est défini pour les mesures d'accompagnement.

3.1.1 La construction de nouvelles adductions

▪ EP-1 Réalisation d'une nouvelle AEMV à Lambago

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Type d'accès
Lambago	-13.5427	15.4618	979	1120	0	-3,7	4	sans accès
Loumbol Amar	-13.6383	15.5105	682	780	0	-2,6	3	sans accès
Loumbol alouki	-13.708	15.5591	673	770	0,5	-2,1	3	PM
Total			2334	2670	0,5	-8,4	10	

3.1.2 L'extension d'adductions d'eau existantes

▪ EP-2 Extension du réseau de Garly vers Beli Diallo

Villages bénéficiaires	Hameaux	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Type d'accès
Beli Diallo	Diandoly Toucouleur	-13.232	15.6097	0	0	0,5	0,5	0	PM

▪ EP-3 Extension du réseau de Danthiady

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Type d'accès
Mbelogne	-13.4575	15.549	189.222	217	0,5	-0,2	1	PM
Iranocobe (gourel Boubou)	-13.4528	15.5478	317	363	0	-1,2	2	sans accès
Total			317	580	0,5	-1,4	3	

▪ EP-4 Extension du Réseau de Thiancone Boguel

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Type d'accès
Dikanabé	-13.3797	15.5627	335	383	0	-1,3	2	sans accès

▪ EP-5 Extension du Réseau de Sinthiou Lamb vers Oro Ngadiary à partir de Wassacode Thioutincobe

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Type d'accès
Oro Ngadiary	-13.2722	15.4709	195	223	0	-0,7	1	sans accès

▪ EP-6 Extension du Réseau de Hamara

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Type d'accès
Ouro Ali Ndioulori	-13.3222	15.507	38	44	0	-0,1	1	sans accès
Ouro Galorou	-13.3222	15.5096	95	109	0	-0,4	1	sans accès
Total			133	153	0	-0,5	2	

3.1.3 Le renforcement de la desserte en eau des AEMV existantes

▪ EP-7 Densification des adductions déficitaires

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Type d'accès
------------------------	-----------	----------	-----------------	-----------------	--------------	-----------	----------------	--------------

Villages bénéficiaires	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Type d'accès
Boulinaiba mbaila	-13,3694	15,4662	2541,572	2906	8	-1,7	2	BF,BP
Danthiady	-13,3977	15,5261	5835,896	6671	9,5	-12,7	13	BF,BP
Dendoudy	-13,5319	15,3959	803,418	919	3	-0,1	1	BF,BP
Diandoly toucouleur	-13,2477	15,5387	1434,158	1640	3,5	-2,0	2	BF,BP
Galloyabe toucouleur	-13,3318	15,518	1434,158	1640	3,5	-2,0	2	BF,BP
Ganabalol	-13,2041	15,5139	733,106	839	1	-1,8	2	BF,BP
Garly	-13,1753	15,6188	1172,556	1341	4,5	0,0	1	BF,BP
Gourel dow	-13,2707	15,5122	682,44	781	2	-0,6	1	BF,BP
Hamarabe	-13,335	15,5076	1344	1537	4	-1,1	2	BF,BP
Hombo	-13,3448	15,5552	2757	3152	7,5	-3,0	4	BF,BP
Lewe ngenar	-13,2244	15,4803	973	1113	2,5	-1,2	2	BF,BP
Ogo	-13,2972	15,55	9749,586	11145	16,5	-20,7	21	BF,BP
Sinthiou garba coliyabe	-13,2665	15,5104	5195,85	5940	8,5	-11,3	12	BF,BP
Sinthiou garba falbe	-13,2636	15,5085	2717,352	3107	4,5	-5,9	6	BF,BP
Sinthiou garba ganky	-13,2686	15,5066	3718,264	4251	5	-9,2	10	BF,BP
Sinthiou lambe	-13,2708	15,4978	263,67	302	2	1,0	1	BF,BP
Thiambe	-13,3294	15,6243	2633,598	3011	4	-6,0	7	BF,BP
Thiancone boguel	-13,3761	15,5624	2108,326	2411	5,5	-2,5	3	BF,BP
Thiancone hiraye	-13,3923	15,5915	2577,762	2947	4	-5,8	6	BF,BP
Thiancone mody maka	-13,3888	15,5816	328,812	376	1,5	0,2	1	BF,BP
Wassacode mbaila	-13,2721	15,4939	1175,658	1344	3,5	-1,0	1	BF,BP
Wassacode thioutincobe	-13,2738	15,4894	1039,17	1188	1	-3,0	3	BF,BP
Total			51219,352	58561	105	90,2	103	

3.2 Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la communauté rurale comprend : la construction de 15 édicules publics et la construction de 2460 systèmes d'assainissement individuel. Les types d'ouvrage individuels proposés aux ménages incluront (i) des latrines à fosse ventilée type ventilée avec lave mains, (ii) des latrines à toilette chasse manuelle avec lave mains (iii) des bacs à laver puisards. Le principe de mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. L'objectif étant de réaliser des ouvrages qui assurent une évacuation correcte des excréta et des lave-mains dans des conditions qui érigent une barrière contre les contaminations par les maladies d'origine fécale.

3.3 Mesures d'accompagnement

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en trois volets (i) "IEC et renforcement des capacités pour l'eau potable", (ii) "IEC renforcement des capacités pour l'assainissement" et (iii) "Etudes et activités spécifiques".

3.3.1 IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable

Cette sous composante a pour but la mise en place, sur chacune des AE(M) V à créer dans la CR, d'une ASUFOR chargée de la gestion du service de l'eau, conformément aux dispositions de la politique nationale.

Les activités comprendront, pour chacune des ASUFOR (i) l'accompagnement des usagers dans le processus de création de l'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'un acte formel de délégation de service par l'Etat, (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR (bureau, comité directeur) à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un gérant et sa formation, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un conducteur de forage et sa formation, (v) un appui conseil auprès des ASUFOR sur une période de six (6) mois après la mise en service.

3.3.2 "IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement"

Cette sous composante a pour but de mettre en place (i) une gestion durable des édicules publics d'une part et d'autre part (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités d'appui à la gestion des édicules publics comprendront (i) l'identification des capacités d'un gérant pour chaque édicule public, et (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi d'activité de relais féminins chargés d'une mission d'animation et de sensibilisation de proximité en vue de susciter et organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

3.3.3 "Etudes et activités spécifiques"

Ce volet comprend (i) l'étude de formulation d'une étude de la demande en système d'assainissement et branchements particuliers à l'eau et (ii) un appui conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation.

Les activités de l'étude de formulation comprendront (i) une enquête auprès des ménages de la CR qui devra permettre de déterminer avec une précision raisonnable le taux d'équipement en latrines et branchement particulier, (ii) de centre alphabétisation. Caractériser la demande des ménages en latrines et branchements (type d'ouvrage, niveau de subvention), et (iii) sous la supervision de la communauté rurale, actualiser les projets d'assainissement individuel et de branchements particuliers, en termes d'objectifs et de moyens.

L'appui conseil à la communauté rurale et plus spécifiquement au conseil rural, maître d'ouvrage, aura pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données, du suivi évaluation, et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

IV. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

4.1 Composante "Développement des infrastructures d'eau potable"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'eau potable" est de **771,2 MFCFA HT**. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 5%.

Tableau 14 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable

N°	Projet	Localités bénéficiaires	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
			F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
EP-1	Nouvelle AEMV à Lambago	Lambago, Loumbol Amar, Loumbol Alouki	287 677 285	28 767 728	316 445 013	15 822 251	332 267 264
EP-2	Extension du réseau de Garly vers Beli Diallo	Beli Diallo	56 600 000	5 660 000	62 260 000	3 113 000	65 373 000
EP-3	Extension du réseau de Danthiady	Mbelogne; Irancobe (gourel Boubo)	65 650 000	6 565 000	72 215 000	3 610 750	75 825 750
EP-4	Extension du Réseau de Thiancone Boguel	Dikanabé	8 690 977	869 098	9 560 075	478 004	10 038 078
EP-5	Extension du Réseau de Sinthiou Lamb vers Oro Ngadiary à partir de Wassacode Thioutincobe	Oro Ngadiary	23 043 695	2 304 370	25 348 065	1 267 403	26 615 468

N°	Projet	Localités bénéficiaires	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
			F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
EP-6	Extension du Réseau de Hamara	Ouro Ali Ndioulori; Ouro Galorou	19 782 894	1 978 289	21 761 183	1 088 059	22 849 243
EP-7	Densification des adductions déficitaires	Boulinaiba Mbaila ; Danthiady ; Dendoudy ; Diandoly Toucouleur ; Galloyabe Toucouleur ; Ganabalol; Garly; Gourel Dow; Hamarabe; Hombo; Lewe Ngenar; Ogo ; Sinthiou Garba Coliyabe; Sinthiou Garba Falbe; Sinthiou Garba Ganky; Sinthiou Lambe; Thiambe; Thiancone Boguel; Thiancone Hiraye; Thiancone Mody Maka; Wassacode Mbaila; Wassacode Thioutincobe	188 265 387	18 826 539	207 091 926	10 354 596	217 446 522
EP-8	Renforcement de la gestion de l'eau, mise en place et redynamisation des ASUFOR		18 000 000	1 800 000	19 800 000	990 000	20 790 000
TOTAL COMPOSANTE			673 010 238	67 301 024	740 311 262	37 015 563	771 205 325

4.2 Composante "Développement des infrastructures d'assainissement"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'assainissement" est de **780 MFCFA HT**. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du coût des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 5%.

Tableau 15 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement

N°	Intitulé	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
		F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
AS-1	Construction de 15 édicules publics	60 000 000	6 000 000	66 000 000	3 300 000	69 300 000
AS-2	Réalisation de 2460 latrines familiales	615 068 177	61 506 818	676 574 994	33 828 750	710 403 744
TOTAL COMPOSANTE		675 068 177	67 506 818	742 574 994	37 128 750	779 703 744

4.3 Composante "Mesures d'accompagnement"

Le coût estimatif de la composante "Mesures d'accompagnement" est de **166,8 MFCFA HT**, dont (i) 20,8 MFCFA pour le volet "eau potable" (ii) 126 MFCFA pour le volet "assainissement", et (iii) 20 MFCFA pour le volet "Études et activités spécifiques".

Tableau 16: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement

N°	Composante	Base de calcul	Coût estimatif (FCFA HT)
IEC et renforcement de capacités « Eau Potable »			
ET-1	Services BE/ONG mise en place - renforcement gestion de l'eau	3 millions FCFA/ASUFOR	20 790 000
IEC et renforcement de capacités « Assainissement »			
ET-2	Services Ong pour gestion des édicules	0,2 millions FCFA/Edicule	3 000 000
ET-3	Services BE/ONG pour assainissement individuel	0,05 Millions FCFA/latrine	123 013 635
Etudes et activités spécifiques			
ET-4	Services de consultants études compl. et formulation		10 000 000
ET-5	Appui conseil à la CR (planification et suivi-évaluation)		10 000 000
TOTAL COMPOSANTE			166 803 635

4.4 Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA s'élève environ à **1696,9 MFCFA HT** sur la période 2011-2015, hors financements déjà acquis.

Tableau 17 : Récapitulatif du financement du PLHA

COMPOSANTE	TOTAL EN FCFA HT	Pop et CR	Autres
EAU POTABLE	750 415 325	37 520 766	712 894 558
ASSAINISSEMENT	779 703 744	71 040 374	708 663 370
IEC	166 803 635	8 340 182	158 463 454
TOTAL	1 696 922 704	116 901 322	1 580 021 381

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) les associations de ressortissants, (iii) le budget de la communauté rurale, (iv) les partenaires en coopération non gouvernementale, (v) l'État.

La communauté rurale et les ménages apporteront une contribution individuelle de 10% des investissements du volet "assainissement ", soit environ 71 MFCFA. La population contribue à hauteur de 5% pour le volet "eau potable", soit environ 37,5 MFCA et pour le coût des mesures d'accompagnement à hauteur de 8,3 MFCFA.

La contribution totale de la population est de 116,9 millions FCFA soit 7% du financement global du PLHA, sur une durée de 3 ans, soit environ 39 millions FCFA par an.

Le financement attendu de l'Etat et des partenaires de la Communauté rurale est de 1580 millions FCFA soit 526,7 millions FCFA par an pendant 3 ans.

Ce financement doit être programmé pour la période 2012-2015 soit 3 ans, pour tenir compte de l'échéance 2015 prévue pour l'atteinte des OMD qui ont servi de base de planification et de programmation des projets identifiés.

PARTIE D – PLAN D'ACTION TRIENNAL

I. OPERATIONS EN COURS

1.1 Projet en cours d'exécution

1.2 Projet financé en attente de démarrage

1.3 Projets en prospection

II. OPERATIONS PRIORITAIRES

2.1 Eau potable

2.2 Assainissement

ANNEXES

Annexe I - Cartes

- 1.1 Carte générale de la CR et population
- 1.2 Carte de localisation des réseaux

Annexe II - Données d'inventaires

- 2.1 Table inventaire des points d'accès à l'eau par localité
- 2.2 Synthèse accès à l'eau et bilan EPE
- 2.3 Table inventaire des infrastructures assainissement dans infrastructures
- 2.4 Synthèse accès à l'assainissement collectif
- 2.5 Table inventaire des infrastructures assainissement dans concessions

Annexe III - Etudes et conception des projets

- 3.1 Fiches APS-AEP
- 3.2 Fiche APS-Assainissement

